

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	19
Votants	22

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2026

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Yann LIMOUSIN, Annalisa DEFILIPPI, Christophe GRANGE, Valérie SACLIER, Bernard MOSIO, Sylvie THOME, Nathalie UCHET, Stéphane ROCHE, Nédia JULIEN, Marie GOULARD, Frédéric CHASSAING, Séverine TARQUINI, Damien BRUNIER, Audrey DEREZ, Julien ALBALADEJO, Patrick FRECON, Célia RODRIGUEZ.

Excusés : Gilles FORTE (pouvoir à Julien ALBALADEJO), Nathalie DE JESUS (pouvoir à Patrick FRECON), Emeric FONTAINE (pouvoir à Célia RODRIGUEZ)

Arthur CULATTI membre de l'Association quitte la salle

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION MdJ
40 - 26/05/2026

Madame Marie GOULARD, conseillère municipale, présente une demande de subvention exceptionnelle de 3 000 € formulée par l'association maison des jeunes de Chapareillan « MdJ » pour le maintien et le développement des actions de la maison des jeunes.

Après avoir entendu le rapport de Madame GOULARD,

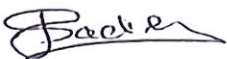
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer à l'association MdJ une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour le maintien et le développement des actions de la maison des jeunes.

Le Conseil Municipal adopte à 19 voix pour et 4 contre Patrick FRECON (porteur du pouvoir de Nathalie DE JESUS), Célia RODRIGUEZ (porteur du pouvoir de Emeric FONTAINE).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance
Valérie SACLIER



Martine VENTURINI
Maire

